

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 1 (1887)

Artikel: Le drapeau [suite et fin]
Autor: Biolley, Walter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Père C. François Ménéstrier, de la Compagnie de Jésus, (1671) déclare qu'il est impossible de fixer d'une manière positive la date et l'origine de la représentation des émaux par des hachures; Hulton la Colombière, dit-il, Caramuel, Gelenius, etc. se sont servis de traits différant suivant leurs méthodes respectives. Christophle de Burkhens (1626) notait les couleurs autrement qu'on ne le fait maintenant; il cite aussi un Père jésuite Silvestre Pierre-Sainte, comme ayant employé ces hachures; mais il n'en serait pas l'inventeur, suivant le Père Ménéstrier, tandis que Victor Bouton, peintre héraldiste, n'hésite pas à affirmer, dans son Traité, (en 1863) que c'est bien à Silvestre Pierre-Sainte, (Petra-sancta) qu'on doit la connaissance de la couleur des émaux et fourrures par l'inspection des traits des hachures ou gravures. Voici enfin l'opinion du Vicomte L. de Magny (1858): "En gravure, on exprime les 7 couleurs du Blason par des signes particuliers et conventionnels dont on ne sait positivement à qui attribuer l'utile invention et dont on paraît ne s'être servi que vers la fin du XVI^e siècle. "

Quant aux drapeaux, livrées, cocardes, etc. ils ne sont pas toujours de la couleur de l'écu: ainsi les Anciennes Bannières de nos H-Bourgeoisies, Schaffhouse (écu noir et or, bannière verte & noire) etc. Les anciens Sceaux, jusqu'au 17^e siècle environ ne portent pas l'indication des émaux sur les pièces des Armoiries qui y sont gravées. Il ne faut pas faire rentrer dans les traits héraldiques les ornements de fantaisie dûs à l'imagination des peintres et des graveurs. (à suivre)

Le Drapeau

(Suite et fin.)

III.

Silence? Silence!

Dans la foule des voix chuchotent... Mais lorsque l'orateur paraît, on n'entend plus un seul bruit. Il parle... Il retrace le bonheur d'un pays où fleurit la paix... Fini! des luttes fratricides! Le sang qui coule dans nos veines ne doit pas arroser bêtement la terre! A nous le culte du foyer, des vertus domestiques... A nous l'amour de ce lambeau rouge et blanc...

Tous les regards se sont tournés vers le drapeau qui flotte souriant, au-dessus des têtes et qui semble les bénir... Et la foule, hervoise des'écrier avec l'orateur: Vive le Drapeau! Emblème des vertus domestiques! Qu'il vive à jamais!
C'est le drapeau officiel!

IV.

C'est le drapeau funèbre qui passe, voilé d'un crêpe de deuil. Oh! la tristesse est dans tous les cœurs. Ceux qui suivent le convoi ont baissé tristement la tête. Et le cortège, endeuillé, suit sa route au rythme d'une marche funèbre.

Dans le champ du repos, encore quelques paroles d'adieu! Puis lourdement les pelletées de terre tombent sur le cercueil... Au-dessus de lui, le drapeau s'incline lugubrement; ses plis retombent avec effort, il semble qu'il pleure...

Hélas oui, c'est la patrie qui pleure la perte d'un de ses plus glorieux enfants! Drapeau! drapeau funèbre! que de tristes souvenirs tu évoques d'nos cœurs!

V.

C'est au Musée, dans la Salle des Antiquités où s'entassent lances et halberdards et monstrueuses épées, et les cuirasses bosselées, si droites, si fermes qu'on croirait à les voir qu'elles renferment l'âme des preux d'autrefois.

Et sur toute la salle de vieux lambeaux planent. Bannières de soie effilochées, drapeaux de drap, trousés de balles, aux hampe d'astreusement rognées, si tristes, si piteuses, avec leur air de choses mortes, disparues de la scène du monde.

Un rayon de soleil! Et tout cela étincelle et la poussière resplendit et tournoient des milliers d'atomes, âmes des vaillants, eux aussi disparus. Et l'or reluit et les trous s'effacent; un souffle fait s'agiter ces ombres des drapeaux de nos pères.

Salut aux drapeaux des antiques jours de gloire! Salut aux drapeaux qui assisterent aux luttes d'où jaillit la liberté.

VI.

Salut au drapeau, au drapeau des fêtes et des deuils populaires; au drapeau des combats et des jours de paix!... Aux jours glorieux, comme aux jours à peu près inconnus des défaites nous ne nous laisserons point de te chérir, drapeau, emblème de la patrie, drapeau fait des fibres les plus pures de nos cœurs!

Walter Biotley

Armoiries de Familles neuchâtelaises.



Armorial neuchâtelais de M le Colonel de Mandrot contient plusieurs erreurs et plusieurs lacunes. La figure 15 représente une Armoirie qui ne